

# CPR GLOBAL SILVER AGE

Ce mémo est mis à votre disposition pour reprendre de façon simple et transparente les principales caractéristiques de cette solution d'épargne

## L'ESSENTIEL

CPR Global Silver Age est un fonds actions thématiques, vous permettant d'investir dans des entreprises réalisant une partie de leur chiffre d'affaires directement ou indirectement dans le secteur du vieillissement, la Silver Economie. CPR Global Silver Age est un fonds nourricier de la SICAV luxembourgeoise CPR Invest – Global Silver Age – T1 depuis le 19 juin 2017. Sa performance pourra se différencier de celle de son maître en raison de ses propres frais de gestion. L'objectif de gestion est d'obtenir une performance supérieure à celle des marchés actions internationales en tirant parti de la dynamique des valeurs internationales liées au vieillissement de la population, sur la durée de placement recommandée. La gestion du FCP étant fondée sur une thématique spécifique sur laquelle il n'existe aucun indice représentatif, il ne peut être défini un indicateur de référence pertinent pour ce FCP. Toutefois, à titre indicatif, l'indice MSCI World converti en euros (dividendes nets réinvestis) sera utilisé, a posteriori, en tant que simple référence pour apprécier la performance du portefeuille, sans contraindre sa gestion.

### CARACTERISTIQUES

Code ISIN : FR0012300374 (part P)  
Profil de risque et de rendement<sup>(1)</sup> : 5 (sur une échelle de 7)



### CONDITIONS DE SOUSCRIPTION

CPR GLOBAL SILVER AGE peut être souscrit dans un Compte Titres Ordinaire (CTO) ou dans un contrat d'Assurance Vie

### MONTANT MINIMUM

Millième de part.

### VERSEMENTS

Libres ou programmés dans le cadre de l'enveloppe d'épargne.

### DURÉE DE PLACEMENT

L'horizon de placement recommandé est de 5 ans minimum.

### DISPONIBILITÉ

Les parts peuvent être cédées ou arbitrées à tout moment selon les modalités prévues au sein de l'enveloppe d'épargne

### PROTECTION DU CAPITAL

Le fonds présente un risque de perte en capital et n'offre pas de garantie de performance. Autres principaux risques : risque lié aux marchés actions, risque de crédit / taux, risque de liquidité, risque de change.

### FRAIS

Frais de souscription : 2,5% TTC maximum en CTO

Frais de sortie : néant

Frais courants : 2,18% ttc (prélevé au terme de l'exercice précédent en % de l'actif net moyen, susceptibles de varier d'une année sur l'autre)

Commission de surperformance : 15% TTC de la performance au-delà de celle de l'actif de référence, dans la limite de 2% maximum de l'actif net.

En assurance vie : frais du contrat

### FISCALITÉ

Fiscalité du CTO ou du contrat d'assurance vie, suivant l'enveloppe d'investissement

(1) Correspond au profil de risque et de rendement présent dans le Document d'Informations Clés pour l'Investisseur (DICI). La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ». Il n'est pas garanti et pourra évoluer dans le temps.

## BON À SAVOIR

### POINT D'ATTENTION

Nous attirons votre attention sur le fait qu'investir sur les marchés financiers et immobiliers nécessite une connaissance préalable et une acceptation des risques qui y sont associés.

### SITE INTERNET

www.ca-sicavetfcp.fr : pour vous informer sur CPR GLOBAL SILVER AGE

### SERVICES EN LIGNE

- **Invest Store** est un service en ligne pour gérer votre portefeuille CTO en temps réel, passer des ordres de bourse et accéder aux dernières actualités financières. Il se décline en 2 versions : Invest Store Initial, pour disposer des services essentiels de la bourse en ligne, et Invest Store Intégral, pour plus de services d'experts et d'outils.
- Avec **Prediweb**, vous pouvez consulter vos contrats d'assurance vie, effectuer des versements et arbitrages, bénéficier d'aide et de conseils en ligne.

Pour connaître les conditions d'adhésion à ce service, rapprochez-vous d'un Conseiller Crédit Agricole

- **Service d'épargne progressive et périodique** : Plan d'Epargne Boursière (PEB) dans le CTO

- **Alerte et Sécurisation des plus-values** :

- Alerta dès qu'un objectif de performance que vous avez fixé est atteint (CTO uniquement)
- Arbitrage automatique des plus-values en monétaire ou, en assurance vie, vers le support euro lorsqu'elles atteignent un pourcentage déterminé.

- « **Stop Loss** » (en assurance vie uniquement) : arbitrage automatique de la totalité d'un fonds en monétaire ou vers le support euro lorsqu'il atteint un seuil de moins-value.

Pour connaître les conditions d'adhésion à ces services, rapprochez-vous d'un Conseiller Crédit Agricole

CPR Global Silver Age est un fonds géré CPR Asset Management | Société Anonyme au Capital de 53 445 705 euros - 399 392 141 RCS Paris. Société de gestion de portefeuille agréée AMF n° GP01-056 | 90, boulevard Pasteur - CS 61 595 - 75730 Paris Cedex 15 - Tél. : 01.53.15.70.00. La documentation juridique du fonds est disponible dans les agences du Crédit Agricole proposant cette offre ou sur le site ca-sicavetfcp.fr ou [www.cpr-am.fr](http://www.cpr-am.fr) et doit vous être remis préalablement à toute souscription. Informations promotionnelles non contractuelles destinées au public, ne constituant ni un conseil en investissement, ni une recommandation, ni une offre de contrat. Avant tout investissement, il appartient à toute personne intéressée par un OPC, de s'assurer de la compatibilité de son investissement avec les lois dont il relève ainsi que de ses conséquences fiscales et de prendre connaissance du Document d'Informations Clés pour l'Investisseur (DICI) en vigueur et relatif à cet OPC et plus particulièrement les sections sur les risques, les frais et les principales caractéristiques. L'OPC cité n'offre pas de garantie de performance et présente un risque de perte en capital, notamment en raison des fluctuations de marché. Les performances passées ne sont pas constantes dans le temps, ne font l'objet d'aucune garantie et ne sont donc pas un indicateur fiable des performances futures. Toute souscription dans un OPC se fait sur la base du DICI et de sa documentation réglementaire. Ces informations sont réputées exactes en juin 2018.